

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 février 2014

## FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 305

présenté par  
M. Gille

-----

**ARTICLE 18**

À la première phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« développement »,

insérer les mots :

« et à l'exercice ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel, tirant les conséquences d'une modification adoptée par la commission concernant les missions du fonds paritaire.